



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 28334

Texte de la question

M. Daniel Paul attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur l'insuffisance et le déficit de moyens humains et matériels (six salles) du service des urgences pédiatriques du centre hospitalier du Havre, seul service à accueillir les enfants en urgence (en intégrant aussi les cliniques) dans un périmètre de 50 kilomètres. Il manque cruellement de médecins urgentistes faute de volontaires et de créations de postes. Cette année, le service a accueilli 27 000 enfants. L'attente pour les patients est généralement d'au moins une heure (en urgence !) et parfois deux heures... D'autre part, aucun pédiatre n'est permanent dans le service. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que les services qu'attend la population soient au niveau suffisant.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Paul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28334

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 1999, page 2175